

6 | Gérer son exploitation

RÉGLEMENTAIRE / La PAC saison 2024 est lancée avec son lot de points de vigilance notamment sur la conditionnalité, l'aide au revenu, les DPB et les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques.

Transferts et réserve de DPB 2024

Ce n'est pas automatique !

Pensez à effectuer vos démarches

LES TRANSFERTS DE DPB Si vous transférez des DPB ou si vous avez effectué un changement de statut juridique entre le 16 mai 2023 et le 15 mai 2024, vous devez : <ul style="list-style-type: none">• remplir les formulaires de transfert de DPB signés au plus tard au 15 mai 2024, disponibles sur télépac rubrique « formulaires et notices 2024 »• et les déposer à la DDT au plus tard le 10 juin 2024, selon votre situation. A partir du 11 juin, les demandes ne sont plus recevables.	Formulaire T1 : Vous souhaitez céder ou récupérer des DPB définitivement Formulaire T2 : Vous souhaitez céder ou récupérer des DPB temporairement Formulaire T3 : Vous êtes donataire ou héritier d'une exploitation ou partie d'exploitation Formulaire T4 : Votre bail (ou votre mise à disposition) de DPB prend fin en raison d'une fin de bail de foncier (ou fin de mise à disposition) Formulaire T5 : Vous souhaitez renoncer à des DPB au profit de la réserve
VIGILANCE : Dans le cas de transformation d'une société avec continuité de la personne morale (changement de statut juridique d'une forme sociétaire), les DPB restent attachés à la société et aucun formulaire n'est à remplir. Dans tous les autres cas, il convient de compléter des formulaires pour transférer vos DPB.	
LA RÉSERVE DE DPB Vous pouvez solliciter la réserve si vous êtes dans un des cas cités ci-contre. Il vous faudra : <ul style="list-style-type: none">• remplir le formulaire de demande à la réserve adéquat signé au plus tard au 15 mai 2024, disponible sur télépac rubrique « formulaires et notices 2024 »• et le déposer à la DDT au plus tard le 10 juin 2024. A partir du 11 juin, les demandes ne sont plus recevables.	En tant que jeune agriculteur => Demande d'attribution/revalorisation de DPB par la réserve au titre d'une installation En tant que nouvel installé => Demande d'attribution/revalorisation de DPB par la réserve au titre d'une installation Demande d'attribution/revalorisation de DPB par la réserve au titre du programme « grands travaux » Demande d'attribution/revalorisation de DPB par la réserve au titre du programme « exploitants présents en 2013 ou en 2014 »